

SITOM



SITOM Nord-Isère

JANVIER 2017

N°13

EN DIRECT

Journal d'information du Syndicat Mixte de Traitement
des Ordures Ménagères du Nord-Isère



- Réseau de chaleur -
**VOTRE LOGEMENT CHAUFFÉ
GRÂCE AUX DÉCHETS**

www.sitom-ni.fr

Écrire l'avenir avec sérénité



Lorsque vous lirez ces lignes, les travaux de raccordements au réseau de chaleur de Bourgoin-Jallieu seront terminés. Aujourd'hui, près de 5 000 équivalents logements bénéficient de la chaleur produite par l'usine d'incinération de traitement des déchets ménagers. Parmi eux, de nombreux logements, des structures de la ville et de la communauté d'agglomération ainsi que les services du Médipôle. Avec 6 616 tonnes de CO₂ évitées par an, soit 3 000 voitures en moins dans la circulation berjallienne, le réseau nous permet de répondre pleinement aux ambitions de la loi de transition énergétique.

Une sortie des prêts toxiques

La situation n'était plus tenable financièrement. Depuis 2013, nous avons engagé une action en justice contre la société Dexia, auprès de qui nous avons contracté en 2007 des emprunts avérés « toxiques ». Le taux d'intérêt indexé sur la parité EUR/CHF a atteint 22 % en 2016, menaçant notre équilibre budgétaire. Aujourd'hui, avec l'aide du fonds de soutien de l'État, nous sommes satisfaits d'être sortis de cette impasse, sans conséquence sur le prix à la tonne. Nous avons remis l'établissement sur les rails, garantissant une poursuite de nos investissements et de notre recherche d'amélioration continue.

Une certification renouvelée

Nous en faisons état régulièrement dans ce magazine, notre équipement se situe bien au-delà des normes réglementaires, avec un rendement de valorisation énergétique de 74,4 % au lieu des 65 % exigés. Nous maintenons ce niveau d'excellence grâce au travail engagé dans le cadre de la certification ISO 50 001. Étant soumis chaque année à un audit de l'Afnor, le label vient de nous être renouvelé. C'est une preuve de notre bonne stratégie d'optimisation énergétique pour le site.

Valoriser les mâchefers

Ces résidus solides récupérés en sortie de four —



représentant 10 % du volume des déchets incinérés et 20 % de leur poids — peuvent être utilisés comme sous-couche de revêtement routier. L'enjeu pour l'avenir est de taille puisque ce matériau peut remplacer à terme le gravier, dont la ressource s'amointrit. Notre défi cette année sera de sensibiliser et de convaincre les collectivités du bien-fondé de cette pratique, en s'appuyant sur une plaquette réalisée par le ministère de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer.

La loi NOTRe va redessiner notre territoire

C'est le troisième volet de la réforme territoriale. La loi NOTRe (Nouvelle organisation territoriale de la République) redéfinit les seuils de constitution des intercommunalités. Cette nouvelle règle aura pour conséquence des regroupements ou des fusions de collectivités au sein du SITOM. Un changement qui n'aura aucun impact



Henri Levy

Président du SITOM Nord-Isère

Parmi les abonnés au réseau de chaleur,
le Médipôle (610 lits).



BOURGOIN-JALLIEU

Réseau de chaleur : les travaux sont terminés

Il est alimenté en énergie par l'usine d'incinération de traitement des déchets ménagers et chauffe plusieurs quartiers et équipements de la ville. **Gros plan sur le réseau de chaleur dont les derniers raccordements viennent d'être achevés.**

■ Qui en bénéficie ?

Avec 18 kilomètres de tuyaux, le réseau distribue de la chaleur à des copropriétés, des logements sociaux, 3 groupes scolaires, 2 collèges, 2 lycées, des bâtiments publics de la ville et de la communauté d'agglomération, des industriels et des établissements de santé du Médipôle... soit au total près de 5 000 équivalents logement chauffés grâce aux déchets des 220 communes du territoire du SITOM !

■ Quel avantage financièrement ?

L'énergie produite par l'usine d'incinération n'étant pas soumise aux fluctuations du marché, comme le pétrole, son prix est stable pour les abonnés. Leur facture comprend une part fixe et une part proportionnelle, en fonction de la consommation.

■ Quel gain pour l'environnement ?

En valorisant l'énergie générée par la combustion des déchets, le réseau de chaleur contribue à réduire les émissions de gaz à effet de serre localement : il permet d'éviter 6 616 tonnes de CO₂ par an, soit l'équivalent de 3 000 véhicules retirés de la circulation dans les rues de Bourgoin-Jallieu.



Yvan Bohineust

responsable du Pôle
Bâtiments à la ville
de Bourgoin-Jallieu

« Avec 13 équipements municipaux identifiés comme de gros consommateurs d'énergie raccordés au réseau, la ville s'engage à améliorer sensiblement son bilan carbone. D'autres raccordements sont prévus, en fonction des projets urbains, comme la future piscine ou la médiathèque de la CAPI. Pour la ville, il s'agit d'un investissement sur l'avenir, avec de réelles économies sur les consommations d'énergies fossiles et une action concrète sur le pouvoir d'achat des ménages. »

Loi NOTRe : la carte du SITOM évolue en 2017

Promulguée le 7 août 2015, la loi NOTRe sur la « nouvelle organisation territoriale de la République » redistribue les compétences des collectivités territoriales, avec un impact sur la composition des intercommunalités. Gros plan sur la nouvelle carte du SITOM Nord-Isère.

Après la réorganisation des régions — opérationnelle depuis septembre 2016 —, la nouvelle organisation territoriale de la République (loi NOTRe) constitue le 3^e volet de la réforme territoriale dont le but est de transférer des compétences administratives de l'État vers les collectivités locales. La loi prévoit notamment un nouveau seuil pour la création des intercommunalités : 15 000 habitants contre 5 000 auparavant. Sur le territoire du SITOM Nord-Isère, cette nouvelle règle aura pour conséquence plusieurs regroupements et fusions d'EPCI (établissements publics de coopération intercommunale).

Communauté de communes Rhône - Chartreuse de Portes

Fusion avec la communauté de communes de la Plaine de l'Ain et la vallée de l'Albarine.

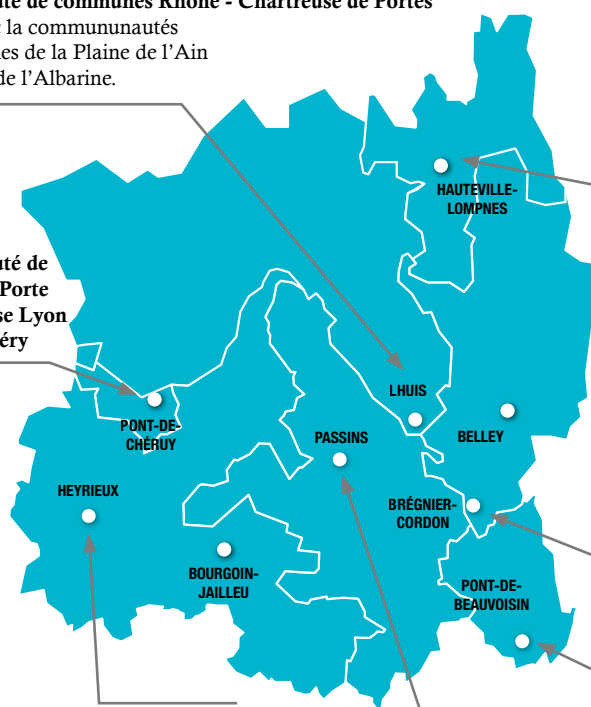
Communauté de communes du Plateau d'Hauteville

Extension aux communes d'Evosges, d'Hostiaz et de Haut-Valronney.

Communauté de communes Porte Dauphinoise Lyon Saint-Exupéry

Communauté de communes Bugey Sud

Extension aux communes de Belmont-Luthézieu, Brénaz, Champagne-en-Valronney, Chavornay, Lochieu, Lompnieu, Ruffieu, Sutrieu, Talissieu, Vieu, Virieu-le-Petit.



Syndicat Mixte du Nord Dauphiné

SICTOM de la Région de Morestel

SICTOM du Guiers



Parmi les actions du programme,
la diversification des apports en déchets :
encombrants et déchets industriels banals.

ISO 50 001 : renouvelé !

Engagé dans une démarche volontaire de certification ISO 50 001, le SITOM Nord-Isère a été audité comme chaque année par un représentant de l'Afnor qui s'assure que le plan d'actions « maîtrise de l'énergie » engagé est respecté à la lettre. Le bilan est positif : la norme a été renouvelée pour une année supplémentaire. Pour le SITOM Nord-Isère, la certification offre un cadre essentiel pour optimiser la production d'énergie, diminuer les consommations et réduire les coûts.

Travaux : au programme en 2017

Qui dit « performance » dit travaux d'optimisation ! Comme chaque année, le SITOM Nord-Isère lance plusieurs chantiers visant un fonctionnement optimal de l'installation.



De nouvelles canalisations relient le SITOM Nord-Isère à l'usine voisine pour la fourniture de vapeur.



Des tests sont réalisés pour le traitement des fumées



Jean-Pierre Lovet

Vice-président en charge de la Gestion de l'usine

« Pour tenir nos objectifs de performance dans le cadre de la certification ISO 50 001, mais aussi pour diminuer notre impact sur l'environnement, nous sommes tenus de programmer chaque année des travaux sur l'équipement. Il s'agit d'investissements importants, nécessaires pour prolonger la durée de vie des installations et, au final, réduire nos coûts de fonctionnement. Nous avons la volonté d'innover toujours, de lancer des recherches, de voir ce qui se fait ailleurs... pour maintenir le niveau d'excellence de l'audit technique de 2013. »

■ De nouvelles canalisations vers l'usine voisine

Fin 2016 - début 2017, le SITOM Nord-Isère a procédé au changement des canalisations qui fournissent de la vapeur à l'usine de produits chimiques installée à quelques centaines de mètres. Ce chantier, devenu nécessaire, participe à l'entretien du réseau de distribution.

■ Un nouveau revêtement en inconel pour les tubes de refroidissement des chaudières

L'inconel est un alliage de nickel protégeant les tubes de la corrosion. Après plusieurs tests, cette opération programmée en 2017 améliorera le rendement des chaudières et prolongera la durée de vie des tubes.

■ Des essais pour le traitement des fumées

Dans la continuité des tests déjà réalisés (le bicarbonate de sodium en 2015, puis la chaux spongiacale en 2016), le procédé Vapolab sera étudié pour neutraliser les gaz acides et capter les poussières des fumées. Le principe : réactiver la chaux contenue dans les résidus d'épuration des fumées par un traitement à la vapeur.

■ Mais aussi !

D'autres travaux d'optimisation sont prévus en 2017, comme la sécurisation des passerelles, la modification du système de ramonage, l'installation de variateurs de vitesse permettant de diminuer la consommation électrique.

Mâchefer : un matériau à valoriser !

Ces résidus solides récupérés en sortie du four de l'usine de valorisation sont traités, stockés puis valorisés en matériau utile pour les revêtements routiers. **Vrai-faux pour tordre le cou aux idées reçues.**

■ **Les mâchefers se recyclent.**

VRAI Après une phase de maturation et de tri, ils sont utilisés en travaux publics comme sous-couche des revêtements routiers. Chaque année en France, ce sont deux millions de tonnes qui sont valorisées sur les routes.

■ **Dans les mâchefers, il n'y a que du métal.**

FAUX Composés des résidus solides issus de la combustion des ordures ménagères, les mâchefers contiennent des métaux ferreux et non ferreux, du calcaire, de l'eau... mais aussi du verre. Autrement dit, en triant bien le verre, le volume de mâchefers diminue. Bon à savoir !

■ **Pour utiliser des mâchefers sur un chantier, il faut une autorisation préfectorale.**

FAUX L'utilisation de mâchefer sur les chantiers n'est soumise à aucune autorisation préfectorale. Seul l'exploitant de l'installation de maturation et d'élaboration d'où proviennent ces mâchefers doit disposer d'une autorisation préfectorale pour les produire.



André Quemin

Vice-président en charge des Mâchefers

« Dès début 2017, notre objectif est de convaincre les élus et les services techniques des collectivités d'utiliser le mâchefer comme sous-couche de revêtement routier, notamment en intégrant une clause spécifique dans les appels d'offres de travaux. L'enjeu est qu'à l'avenir, le mâchefer se substitue au gravier dont la ressource pourra, à terme, s'épuiser. Nous suivons de près les recherches en cours qui pourraient permettre d'intégrer du mâchefer dans les matériaux de construction. »



Une plaquette pour les élus

Pour préserver les ressources naturelles et participer à une économie circulaire, les pouvoirs publics avec le Cerema (Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement) ont lancé une campagne de sensibilisation auprès des donneurs d'ordre (élus locaux, maîtres d'ouvrages).



Emprunts toxiques : tous les voyants sont au vert

Le SITOM Nord-Isère a mis fin à deux emprunts dits « toxiques » contractés il y a dix ans. La sortie de cette impasse financière n'aura aucune conséquence sur le prix à la tonne. **Explications.**



Jean-Pierre Girard

Vice-président en
charge des Finances

« Sortir de ces emprunts toxiques aura pris du temps mais nous avons tenu à étudier toutes les options avec l'appui d'experts, de façon à construire un scénario tenable et sans risques. Aujourd'hui, nous sommes satisfaits : le SITOM Nord-Isère a retrouvé une gestion de bon père de famille avec des emprunts sains et une vision à 20 ans. La solution que nous avons retenue n'aura aucun impact sur le prix à la tonne, ce qui permet à l'établissement de poursuivre son travail d'innovation sur la performance et la diminution de son impact sur l'environnement. »

■ L'historique

Au moment de la construction de l'usine de valorisation en 2007, le SITOM Nord-Isère a souscrit deux emprunts sur les recommandations de la société Dexia. Indexés sur des parités monétaires, leurs taux ont rapidement explosés, passant de 4 % à 22 %, mettant l'équilibre financier de la structure à mal. Les frais de résiliation prohibitifs n'ont pas permis de sortir rapidement de l'impasse.

■ La voie de sortie

Une procédure a été lancée contre la société. L'État a mis en place un fonds d'aide aux établissements concernés, avec une réglementation spécifique. Cette participation substantielle ne couvrant pas la totalité des frais engagés, le SITOM Nord-Isère a comblé le déficit avec un excédent d'investissement.

■ Et aujourd'hui ?

Après une procédure longue, la situation est assainie. L'équilibre budgétaire a été retrouvé, sans risque et sans part d'inconnue. Les emprunts en cours sont à taux fixe, avec une projection du budget sur les vingt ans à venir.

Le SITOM au rapport... en toute transparence !

Disponible dans votre mairie mais aussi sur le site www.sitom-ni.fr, le rapport d'activités du SITOM Nord-Isère a fait peau neuve cette année. Objectif : gagner en lisibilité, toujours dans un souci de totale transparence de l'activité. **La preuve en images.**



+ Les données sont mises en perspective avec les chiffres des deux dernières années

+ Pour une lecture rapide, les smileys et les indicateurs de couleur donnent un aperçu de nos performances et de nos marges de progression.

+ Ce rapport complet compte 85 pages. Il existe aussi dans une version synthétisée de 24 pages.

+ De belles photos illustrent notre activité et vous montrent les coulisses de l'équipement



Maurice Belantan

Vice-président du SITOM Nord-Isère en charge de la Communication

« Notre volonté a été de faire de notre rapport d'activités un support accessible pour une bonne compréhension de notre activité. La communication a son importance dans notre devoir d'information et de sensibilisation. En témoigne également notre campagne sur le verre de 2013 : trois ans après, nous voyons qu'il est essentiel de remobiliser le grand public sur le tri puisque nous retrouvons plus de 20 % de verre dans les mâchefers. »

Le SITOM Nord-Isère, en bref

